



## Protection du littoral de Caen la mer

Une 2<sup>nd</sup>e phase de travaux débute au printemps

**La Communauté urbaine a engagé des travaux pour réparer les digues et ouvrages littoraux entre Ouistreham Riva-Bella et Lion-sur-Mer. Suite à de premiers travaux lancés en 2020, une nouvelle phase vient de débuter et se poursuivra jusqu'en avril 2024.**

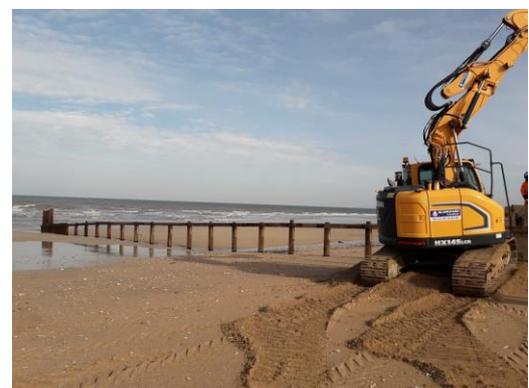
### POURQUOI AVOIR ENGAGÉ DES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES LITTORAUX ?

Certains équipements, soumis à la force de la mer et aux tempêtes, avaient besoin d'être renforcés rapidement. Les ouvrages n'étant pas de même nature selon les communes (digue de terre et béton, perrés et cales maçonnées, épis en bois ou en béton, cordon dunaire) plusieurs types de travaux sont entrepris.

### EN QUOI CONSISTE LA SECONDE PHASE ?

Dans la poursuite de l'opération de protection du littoral, cette seconde phase se concentre sur la réparation de plusieurs structures dégradées :

- Hermanville-sur-Mer : 9 épis à réparer et 2 à démonter pour cause de doublon ;
- Ouistreham Riva-Bella : 4 épis à réparer ;
- Lion-sur-Mer : 4 épis à réparer ainsi qu'une cale maçonnée et le perré (un revêtement en pierres sèches qui protège un ouvrage et empêche les eaux de le dégrader) ;
- Colleville-Montgomery : 2 épis à réparer ainsi que le renforcement d'une dune via la plantation d'oyats.



Les travaux ont débuté par la commune d'Hermanville-sur-Mer afin de préserver le retour en toute sécurité des gravelots à collier interrompu\* à partir du mois d'avril (\*petit oiseau qui niche sur les dunes des plages et fait son nid dans la laisse de mer).

### Infos clés

- *Durée des travaux* : mars à mai 2023 / octobre à avril 2024.
- *Coût des travaux* : 1.1M€ dont 150 000€ financés par le Département du Calvados.

### QU'EST-CE QU'UN ÉPI ?

Un épi est un ouvrage qui, disposé en batterie, constitue une barrière physique. Il freine le transport de sédiment dû à la dérive littorale favorisant ainsi l'élargissement de la plage. Sa réhabilitation permet de réduire l'intensité des vagues et de limiter l'érosion des plages.

C'est donc un très bon outil pour lutter contre le risque de submersion marine.

Sur le littoral de Caen la mer, à une exception près à Lion-sur-Mer, ces épis sont des "barrières" en bois perpendiculaires au front de mer.